

DÉLIBÉRATION N° CB 21-11 DU 20 MAI 2021
relative à la contribution du comité de bassin
à la troisième stratégie nationale de la biodiversité

Le comité de bassin Seine-Normandie,

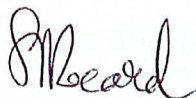
- Vu la saisine de la Secrétaire d'État à la biodiversité au Président du comité de bassin en date du 22 janvier 2021 relative à la contribution à la troisième stratégie nationale de la biodiversité ;
- Vu le dossier de la réunion du comité de bassin du 20 mai 2021.

DÉLIBÈRE

Article unique

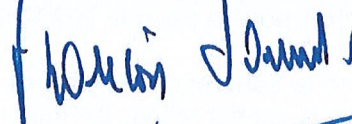
Le comité de bassin adopte la contribution à la troisième stratégie nationale de la biodiversité annexée à la présente délibération.

**La Secrétaire
du comité de bassin par intérim**



Sandrine ROCARD

Le Président du comité de bassin



François SAUVADET